Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998) Heft: 105-106

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons MEDIAS

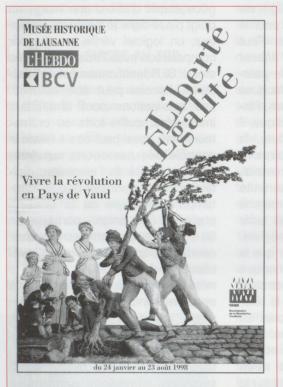
La presse suisse en décrue

Pas moins de seize quotidiens helvétiques auront disparu en un an avec la prochaine fusion du Journal de Genève et du Nouveau Quotidien en mars prochain. Le nombre s'établit actuellement à 82. Dernier exemple en date, le journal Die Ostschweiz de Saint-Gall, qui tirait à 22 000 exemplaires, a paru pour la dernière fois après 123 ans d'existence. Raison du naufrage : la chute des recettes publicitaires. La disparition de cette publication renforcera le monopole en Suisse orientale de son concurrent, le St Galler Tagblatt, qui devrait franchir la barre des cent mille exemplaires. Depuis la création, en 1977, de la Basler Zeitung, issue d'une fusion des deux principaux journaux de Bâle, les rapprochements entre titres se sont multipliés. En 1995, le regroupement des deux quotidiens de Lucerne donnait naissance à la Neue Luzerner Zeitung en Suisse centrale. L'année suivante, deux journaux concurrents du canton se fondaient dans l'Argauer Zeitung, puis trois titres du canton de Soleure s'unissaient pour former la Neue Mittelland Zeitung. Début 1997, dix journaux du sudest du pays s'alliaient sous le titre de Südostschweiz. La Commission de la concurrence est intervenue pour la première fois à cette occasion à propos du marché de la presse, concluant que ces concentrations sont inévitables. À Zürich, les éditeurs des trois grands titres -Neue Zürcher Zeitung, Tages Anzeiger et Blick - ont passé des accords de collaboration pour la publicité et la distribution. A l'exception du NZZ, dont le lectorat est en légère hausse (0,2%), la plupart des quotidiens helvétiques ont connu un tassement de leurs ventes en 1997.

VAUD

Vive la révolution

Le coup d'envoi des festivités du bicentenaire de la révolution vaudoise a été donné le 24 janvier dernier : tous les citoyens vaudois se sont retrouvés à Lausanne, de la Palud à la place du Port d'Ouchy pour un grand spectacle en plein air : les Milices vaudoises ont fièrement défilé, avant le passage au trot de cavaliers apportant des messages de poste en poste jusqu'au centre-ville. La plantation du premier Arbre de la Liberté a eu lieu quelques heures plus tard Place de la Louve. Puis ce furent des chants, des danses, des acrobaties et des spectacles de feu à la mémoire de l'affrontement avec le pouvoir bernois et de la victoire du peuple vaudois libéré de l'occupant. Les rues de



Lausanne vivaient et vibraient à nouveau à l'heure de l'émancipation, ce 24 janvier 1798 où le comité de Réunion proclamait la République Lémanique, faisant flotter sur la place de la Palud le drapeau vert de l'indépendance vaudoise. Au terme de 262 ans de domination bernoise, des arbres de la liberté étaient plantés dans tout le pays. Les organisateurs du bicentenaire ont souhaité ne pas restreindre la fête à la date du 24 janvier et inscrire les manifestations dans la durée et dans l'espace. Les cérémonies et spectacles dureront tout le printemps pour se terminer fin juin. Divers sites ont été choisis, de l'abbaye de Romainmôtier à la Salle des congrès des Diablerets en passant par le Théâtre du Jorat, ainsi qu'une mascotte, Benjamin, symbole vivant de ces moments forts de l'histoire vaudoise. Le 24 janvier célébrait sa naissance, le spectacle de mars-avril le représentera adolescent et la pièce de théâtre en mai-juin dans sa pleine maturité. Dans les jours qui viennent, chacun des 19 districts du canton plantera à son tour son arbre de la liberté au cours d'une cérémonie symbolique. Du 20 mars au 21 avril prochain, un spectacle musical réunissant plus de 300 chanteurs et musiciens sillonnera villes et campagnes du canton. Une grande exposition inti-

tulée «Liberté, Egalité! Vivre la révolution en Pays de Vaud» vient d'ouvrir ses portes au Musée historique de Lausanne. Un film, Fin de siècle ou Trois destinées vaudoises du Temps des Lumières aux premières années du XIXème siècle et un ouvrage, De l'Ours à la Cocarde (à paraître en mars) peuvent être commandés auprès du Musée historique de Lausanne, 4 place de la Cathédrale. tél.: 00 41 21 331 03 53. Toujours en cette année vaudoise, le cinéaste Francis Reusser portera à l'écran un texte de Ramuz, Guerre dans le Haut-Pays. Le film devrait sortir en octobre prochain.

NEUCHÂTEL

Des moulins sous terre

Une grande roue immobilisée dans la cour : c'est par cette sentinelle monumentale que commence la visite des moulins souterrains du Col-des-Roches. A deux kilomètres du centre du Locle, au lieu-dit La Roche-fendue, le col abrite depuis près de quatre siècles une curiosité géologique unique en Europe. Au pied du rocher, derrière une ancienne minoterie, s'ouvre une grotte, véritable usine souterraine, qui resta en activité jusqu'à la fin du XIXème siècle. Dans cette cavité aménagée dans la roche calcaire par le Bied, un cours d'eau de la vallée, des générations de meuniers, taillant



dans le roc, creusant des puits et des aqueducs, ont mis au point et perfectionné un ingénieux système de roues hydrauliques superposées mues par les eaux d'une chute souterraine. La visite se pratique en descente, en commencant par le quatrième étage du moulin à grain. situé à hauteur de l'entrée naturelle de la grotte. Un toit y double la roche perméable, construit à l'époque pour protéger de la pluie les hommes et la précieuse farine. Des paliers de bois conduisent à l'étage inférieur, à moins que l'on emprunte l'échelle du meunier pour découvrir deux meules à l'équerre. d'une dureté de silex. Au deuxième étage, les entrailles de la machine, où l'engrenage et l'axe de transmission dévoilent leur secrète mécanique. Au fonds du puits, l'eau suinte sous la voute et les marches de pierre, faisant fleurir ici ou là de petites touffes végétales. Dans le plus profond des trois puits, à 32 mètres sous le niveau du sol, se trouvait au siècle dernier la scierie, dont la grande roue, actionnée par un axe de 20 mètres, avait besoin de toute la force de l'eau pour s'ébranler. En sortant de la grotte, une petite visite au musée des Moulins s'impose, pour découvrir les différentes étapes qui, de la récolte au four du boulanger, métamorphosent les céréales en pain. Moulins souterrains du Col-des-Roches, Col 23, 2412 Le Col-des-Roches. Tél.: 00 41 32 931 89 89

LAUSANNE

L'histoire au coin de la rue

La Ville de Lausanne poursuit son initiative de poser des plaques commémoratives rappelant le souvenir de personnalités lausannoises ou ayant vécu dans ses murs. Huit plaques ont été placées à ce jour dans les rues de la cité à la mémoire de l'historien anglais Edward Gibbon (Hôtel des Postes, place Saint-François), Serge Diaghilev, directeur des ballets russes (Villa Bellerive, Ouchy), Félix Vallotton (place de la Palud), Benjamin Constant (place Saint-François), W.A. Mozart (1er étage de l'Hôtel de Ville), Voltaire (entrée de la villa Mon-Repos) et l'artiste vaudois Benjamin Bolomey (place Pépinet). La dernière plaque posée rappelle le souvenir du baron Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux Olympiques, qui contribua à faire de Lausanne dès 1915 le centre administratif de l'olympisme puis le siège mondial du CIO. La nouvelle plaque a été apposée à la Villa Mon-Repos où il installa le premier Musée olympique en 1924.



Cette fois ils sont bien partis. L'équipage du Breitling Orbiter 2 emmené par l'aérostier vaudois Bertrand Piccard a décollé du terrain d'envol du Château-d'Oex pour un périple de trois semaines autour du monde.

En Bref

Appenzell - Selon la tradition, le Nouvel An appenzellois a été célébré le 13 janvier - jour de l'an du calendrier julien, que la plupart des pays ont abandonné au XVIème siècle. Les Klaüse costumés et masqués de la vallée d'Urnäsch ont comme chaque année à pareille époque entrepris leur joyeux porte à porte. Seule la neige, pourtant une habituée de la fête, n'était pas au rendez-vous.

Berne - Pour 40 Francs suisses par jour pendant un mois, les artistes de passage à Berne pourront coucher dans la mansarde où l'écrivain Friedrich Dürrenmatt logeait durant ses études dans les années 40 à la Laubeggstrasse 49.

Genève - Une nouvelle station FM, issue d'un partenariat entre la RSR et *Radio Lac*, émettra dès le printemps prochain dans la région genevoise. Elle proposera notamment six journaux quotidiens spécifiquement genevois, réalisés conjointement par 10 journalistes des deux stations, regroupés dans une seule rédaction et diffusés simultanément sur les deux fréquences.

Schwytz - Les Schwytzois ont mis fin début décembre à presque deux ans de polémique en acceptant le nouveau logo officiel de l'administration cantonale. Les adversaires du projet estimaient que cet insigne impliquait une perte de l'identité cantonale, une ouverture vers l'Europe et une attaque contre le patriotisme schwyzois.

Valais - Reconnu d'importance européenne, le site de la forêt de Finges, en Valais, a été mis sous protection par le gouvernement cantonal. La zone de 18 kilomètres carrés a été récemment inscrite dans l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale.

Vaud - Une académie de cor des Alpes vient d'être créée simultanément à Charmey et Montreux, le 20 décembre dernier lors du Marché de Noël. Touristes-musiciens ou musiciens-touristes ont la possibilité de s'initier ou de se perfectionner sous la houlette du maître hongrois Jozsef Molnar.